

**LA VILLE DE SAINT FARGEAU PONTHIERRY RECRUTE
UN AGENT D'ENTRETIEN ESPACES VERTS – PROPRETE SERVICE CADRE DE VIE
CATEGORIE C**

I) Les missions du poste

- Entretien des espaces verts communaux,
- Participation à la réalisation des fleurissements et à l'embellissement,
- Maintenance des arrosages automatiques,
- Traçages des terrains de sports,
- Participation aux missions de propreté urbaine et salubrité publique,
- Participation au déneigement pendant la journée de travail,
- Utilisation, entretien et maintenance courante de l'outillage et des matériels.

II) Les activités et tâches du poste

Entretien les espaces verts communaux

- Entretien et surveiller la croissance des végétaux dans les surfaces en herbe (parcs, jardins, aires de jeux, terrains de sport...) et les allées : engazonnement, tonte, ramassage (herbes, feuilles, branchages, fleurs fanées...),
- Désherber manuellement ou selon des méthodes alternatives aux produits phytosanitaires la voirie et accotement,
- Traitement des sols et des plantes (engrais...),
- Réaliser les tailles et les abattages des arbres et arbustes.

Participation à la réalisation des fleurissements et à l'embellissement

- Effectuer des plantations de végétaux et les protéger,
- Concevoir des massifs à partir de plans, préparation des sols, plantation, arrosage, binage...

Maintenance des arrosages automatiques

Traçages des terrains de sports

Participation aux missions de propreté urbaine et salubrité publique

- Gérer les déchets produits par le site,
- Nettoyer les voies, espaces publics et ouvrages d'art par balayage manuel ou mécanisé,
- Enlever mécaniquement ou manuellement les déjections canines et les pollutions de l'espace public,
- Vider et nettoyer les corbeilles à papier et canines,
- Enlever les déchets (dépôts sauvages, encombrants, sacs, etc.),
- Enlever l'affichage sauvage,
- Rendre compte à sa hiérarchie des dégâts constatés sur le secteur,
- Prendre l'initiative d'une intervention de premier niveau à titre préventif ou curatif.

Participation au déneigement pendant la journée de travail

- Déneiger, selon le plan de voirie hivernale, les voies de circulation et les trottoirs des bâtiments publics.

Utilisation, entretien et maintenance courante de l'outillage et des matériels

- Appliquer les règles de sécurité dans le cadre de l'utilisation des matériels, des outils et des produits,
- Respect des consignes de sécurité, d'hygiène et de santé,
- Utiliser et entretenir les matériels, et outils.

Autres

- Informer les responsables d'établissement, les usagers et les utilisateurs des travaux programmés et/ou en cours d'exécution,
- Appliquer les règles et consignes de sécurité,
- Relations directes avec les usagers.

III) Les compétences requises

SAVOIRS

- Connaissance du fonctionnement des services techniques,
- Maîtrise des règles de sécurité et de santé au travail,
- Connaître les gestes et postures de la manutention manuelle et les règles d'ergonomie,
- Connaître les principales caractéristiques des végétaux,
- Connaissance des techniques de plantation, tonte, taille et fauchage,
- Notions de base en hydraulique.

SAVOIR ETRE

- Sens du service Public,
- Discrétion, neutralité et constance,
- Autonomie,
- Polyvalence,
- Conscience professionnelle,
- Capacité d'adaptation (diversité des chantiers, climat),
- Capacité de travail en équipe,
- Capacité à dialoguer avec les usagers,
- Aisance relationnelle,
- Endurance physique.

SAVOIR FAIRE

- Travail en transversalité et en équipe,
- Retour de son activité à ses supérieurs hiérarchiques,
- Respect des délais,
- Estimation de la durée des interventions,
- Transmission de ses connaissances,
- Lecture de plan,
- Utilisation d'engins de tonte (autotracteur/autoporté),
- Utilisation d'outils de taille (sécauteur, tronçonneuse, ...).

Votre candidature (CV + lettre de motivation) est à adresser à Monsieur le Maire et à transmettre au pôle Ressources Humaines avant le 31 janvier 2020